

Communiqué de presse

Accord entre la France insoumise et le PCF pour les prochaines élections législatives

jeudi 5 mai 2022, par [LFI](#), [PCF](#) (Date de rédaction antérieure : 3 mai 2022).

La France insoumise et le PCF se sont rencontrés ce mardi 3 mai dans le cadre de la préparation des prochaines élections législatives. Nous avons convenu des points d'accords suivants dans la continuité des échanges ayant déjà eu lieu depuis deux semaines entre la France insoumise et le PCF.

1) Nous voulons faire élire des député·es dans une majorité de circonscriptions, pour empêcher Emmanuel Macron de poursuivre sa politique injuste et brutale (RSA sous condition de travail gratuit et retraite à 65 ans) et battre l'extrême-droite. Les 12 et 19 juin, par leurs votes, nous proposons aux Françaises et aux Français de mettre en place un large rassemblement s'appuyant sur la dynamique de la campagne présidentielle ouvrant la voie à une majorité à l'Assemblée nationale. Dans cette perspective, le Premier ministre serait issu du plus grand groupe à l'Assemblée, soit Jean-Luc Mélenchon.

2) Pour le permettre, nous souhaitons fédérer sur la base d'un programme ambitieux, toutes les forces qui le partagent, en respectant leur pluralité et leur autonomie. Pour la clarté, nous souhaitons le faire autour d'une bannière commune "Nouvelle union populaire écologique et sociale" ; pour faire vivre la pluralité, nous construirons un parlement de campagne rassemblant les forces politiques et des personnalités du monde syndical, associatif, culturel, intellectuel. La majorité pluraliste que nous voulons constituer, reposera sur des groupes parlementaires de chacune des composantes et se dotera d'un intergroupe pour compléter et poursuivre après l'élection ce travail commun.

3) Nous partageons des objectifs programmatiques communs qui constitueront la base d'un programme partagé de gouvernement de plusieurs centaines de propositions.

Nous défendrons notamment :

- La hausse immédiate du SMIC à 1400 euros net et des salaires, le retour à la retraite à 60 ans pour toutes et tous, la garantie d'autonomie pour les jeunes, le blocage des prix sur les produits de première nécessité et l'éradication de la pauvreté.
- La reconquête des services publics et de nouvelles créations d'emplois publics : dans la santé avec la fin des déserts médicaux ; dans l'éducation avec la gratuité réelle de l'école et des cantines ; dans le transport et le fret ferroviaire, avec la réouverture des petites lignes ; la construction de logements publics aux normes écologiques, l'encadrement des loyers à la baisse.
- La renationalisation d'EDF, d'ENGIE, des autoroutes et des aéroports.
- De nouveaux droits d'intervention et de décision des salariés dans les entreprises.

- La justice fiscale : rétablissement de l'ISF, taxation du capital au même niveau que le travail et lutte contre l'évasion fiscale.
- La formation d'un grand pôle public financier avec la nationalisation de banques généralistes, dans l'objectif d'assurer la transformation sociale et écologique de la France.
- Une véritable planification écologique et démocratique, par l'application de la règle verte.
- L'instauration d'une 6^e République pour en finir avec la monarchie présidentielle et introduire des droits nouveaux pour les citoyens, notamment le référendum d'initiative citoyenne.
- La désobéissance aux règles de l'Union européenne qui seraient en contradiction avec l'application de notre programme, en se libérant du carcan budgétaire, des directives d'ouverture à la concurrence, et en introduisant un principe de non-régression sociale et écologique ; la construction d'un nouveau projet au service de la construction écologique et sociale
- Une diplomatie au service de la paix, préservant l'intégrité territoriale de tous les pays, grâce à des coopérations altermondialistes, en solidarité avec les peuples, pour un monde qui respecte les droits humains, la démocratie et lutte contre le dérèglement climatique.

4) Pour que cet accord soit efficace et pour répondre à l'immense attente de nos concitoyen·nes, nous nous donnons tous les moyens pour que les discussions entamées avec les autres forces aboutissent et nous nous appuyerons sur les mobilisations populaires. En finalisant cet élargissement au plus vite, nous pourrions tenir un événement commun de lancement le samedi 7 mai.

3 mai 2022

LFI, PCF

P.-S.

- <https://lafranceinsoumise.fr/2022/05/03/accord-entre-la-france-insoumise-et-le-pcf-pour-les-prochaines-elections-legislatives/>